

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935065

VISOCOLOR alpha Nitrate 2-50 mg/l, 100 t.

Page: 1/11

Date d'impression: 12.01.2023

Date de révision: 29.09.2022

Version: 2.2.2.2

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

### 1.1 Identificateur de produit

REF 935065  
 Nom commercial VISOCOLOR alpha Nitrate 2-50 mg/l, 100 t.

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou  
 Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou  
 la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.

1 x 20 mL NO<sub>3</sub>-1  
 1 x 3 g NO<sub>3</sub>-2

UFI: 93GU-E3RG-5207-0XW1  
 UFI: U5GU-X3EV-F20R-N9G3

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignment à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0  
 Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

#### Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
 Valencienner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne  
 Tél. +49 2421 969 0

E-mail: [sds@mn-net.com](mailto:sds@mn-net.com) ([msds@mn-net.com](mailto:msds@mn-net.com))

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR : Centre Antipoison Toxicovigilance France (CATF)  
 tél. +33 (0) 1 40 05 48 48

<<https://centres-antipoison.net/>>

CH : Tox Info Suisse

8032 Zürich, tél. depuis la Suisse 145/ international +41 44 251 51 51, <<https://www.toxinfo.ch>>

DE : Centre national d'informations toxicologiques (GGIZ)

99089 Erfurt, tél. +49 361 730 730, <<https://www.ggiz-erfurt.de>>

*S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.*

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<<http://www.mn-net.com/SDS>>

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008



GHS07

Mention d'avertissement ATTENTION (WARNING)

**Mention de danger** **Classes/catégories de danger**

H315	Skin Irrit. 2
H317	Skin Sens. 1
H319	Eye Irrit. 2
H412	Aquatic Chronic 3

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

3 g NO<sub>3</sub>-2

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935065

VISOCOLOR alpha Nitrate 2-50 mg/l, 100 t.

Page: 2/11

Date d'impression: 12.01.2023

Date de révision: 29.09.2022

Version: 2.2.2.2



GHS07

Mention d'avertissement ATTENTION (WARNING)

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H315	Skin Irrit. 2
H317	Skin Sens. 1
H319	Eye Irrit. 2
H412	Aquatic Chronic 3

20 mL NO<sub>3</sub>-1



GHS07

Mention d'avertissement ATTENTION (WARNING)

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H315	Skin Irrit. 2
H319	Eye Irrit. 2

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

## 2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

Selon le « Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques » (CLP/GHS), il y a seulement le symbole(s) et l'identificateur(s) de produit qui doivent figurer sur les emballages intérieurs (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.1.2). Les substances ou mélanges appartenant aux catégories de dangers les moins graves et dotés de la mention d'avertissement **ATTENTION** ne requièrent pas de marquage avec les phrases H et P dans une quantité **jusqu'à 125 mL** (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.2). Cette simplification de l'étiquetage N'est PAS valable pour les substances sensibilisantes.

3 g NO<sub>3</sub>-2



GHS07

Mention d'avertissement: ATTENTION (WARNING)

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

P261sh, P280sh

Éviter de respirer les poussières/vapeurs. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

20 mL NO<sub>3</sub>-1



GHS07

Mention d'avertissement: ATTENTION (WARNING)

## Éléments d'étiquetage du produit complet



GHS07

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935065

VISOCOLOR alpha Nitrate 2-50 mg/l, 100 t.

Page: 3/11

Date d'impression: 12.01.2023

Date de révision: 29.09.2022

Version: 2.2.2.2

Mention d'avertissement: ATTENTION (WARNING)

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

P261sh, P280sh

Éviter de respirer les poussières/vapeurs. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

## 2.3 Autres dangers

### Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Produit irritant quand le pH est inférieur à 5 ou supérieur à 9.

### Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas de contact direct avec la peau. Un contact répété, même en faible quantité, peut entraîner une sensibilisation.

### Effets nocifs éventuels sur l'environnement

PBT : Non applicable

vPvB : Non applicable

### Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

### 3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

#### 3 g NO<sub>3</sub>-2

Nom de la substance: *acide sulfanilique*

N° CAS.: 121-57-3

Classement des substance: H315, Skin Irrit. 2, H317, Skin Sens. 1, H319, Eye Irrit. 2

Formule : C<sub>6</sub>H<sub>7</sub>NO<sub>3</sub>S

Pseudonym (de): p-Anilinsulfonsäure

N° d'enregist.REACH : 01-2119541820-45-xxxx

N° CE : 204-482-5

N° Id : 612-014-00-X

Concentration: 80 - &lt;100 %

selon GHS: H315, Skin Irrit. 2, H317, Skin Sens. 1, H319, Eye Irrit. 2

Nom de la substance: *poudre de zinc (stabilisée)*

N° CAS.: 7440-66-6

Classement des substance: H410, Aquatic Chronic 1

Formule : Zn

N° d'enregist.REACH : 01-2119467174-37-xxxx

N° CE : 231-175-3

N° Id : 030-002-01-9

Concentration: 0,25 - &lt;2,5 %

selon GHS: H412, Aquatic Chronic 3

#### 20 mL NO<sub>3</sub>-1

Nom de la substance: *acide acétique*

N° CAS.: 64-19-7

Classement des substance: H226, Flam. Liq. 3, H314, Skin Corr. 1A, H318, Eye Dam. 1

Formule : C<sub>2</sub>H<sub>4</sub>O<sub>2</sub>; CH<sub>3</sub>-COOH

N° d'enregist.REACH : 01-2119475328-30-xxxx

N° CE : 200-580-7

N° Id : 607-002-00-6

Concentration: 10 - &lt;25 %

selon GHS: H315, Skin Irrit. 2, H319, Eye Irrit. 2

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935065	VISOCOLOR alpha Nitrate 2-50 mg/l, 100 t.	Page: 4/11
Date d'impression: 12.01.2023	Date de révision: 29.09.2022	Version: 2.2.2.2

Nom de la substance: **1-naphthylamine**  
 N° CAS.: 134-32-7

Classement des substance: H302, Acute Tox. 4 oral, H411, Aquatic Chronic 2  
 Formule : C<sub>10</sub> H<sub>9</sub> N  
 Pseudonym (de): alpha-Naphthylamin  
 N° d'enregist.REACH : as intermédiaire  
 N° CE : 205-138-7 N° Id : 612-020-00-2  
 Concentration: 0,1 - <1 %  
 selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

## 3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger. Le garder au calme, limiter la déperdition de chaleur. Demander une assistance médicale.

#### 4.1.1 Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau ou les muqueuses à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si possible, utiliser du savon. Ne pas essayer de neutraliser. Éventuellement faire un bandage sans trop serrer.

#### 4.1.2 Après contact avec les yeux

Rincer avec de l'eau courante, un flacon lave-œil ou une douche en maintenant bien écartées les paupières de l'œil affecté tout en protégeant l'œil non atteint.

#### 4.1.3 Après inhalation

Après l'inhalation de brouillards ou de vapeurs, faire respirer de l'air frais ; libérer les voies respiratoires.

#### 4.1.4 Après ingestion

Après une ingestion, faire immédiatement boire beaucoup d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets chroniques : Un contact répété, même en petites quantités, peut entraîner une sensibilisation.

### 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de CONTACT AVEC LA PEAU, laver immédiatement et avec beaucoup d'eau pendant une durée prolongée. Après des réactions inflammatoires, traiter aux glucocorticostéroïdes. Informer le patient, s'il y a lieu, sur les mesures à prendre et les éventuels effets néfastes à long terme. ---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés

Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.

#### 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée disponible

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de mélanges vapeur-air irritants ou nocifs pour la santé.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique. Utiliser de l'eau pulvérisée pour précipiter le brouillard formé. Recueillir l'eau d'extinction. Utiliser seulement un équipement auxiliaire résistant aux produits chimiques.

Au besoin, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant (appareil autonome) et en cas de pollution massive, porter un vêtement de protection contre les produits chimiques (combinaison de protection totale).

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935065	VISOCOLOR alpha Nitrate 2-50 mg/l, 100 t.	Page: 5/11
Date d'impression: 12.01.2023	Date de révision: 29.09.2022	Version: 2.2.2.2

## 5.4 Indications complémentaires

Danger éventuel pour l'environnement **seulement en cas de dégagement d'assez grandes quantités** de la substance ou des produits de décomposition.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs. Lors de la manipulation, porter des gants de protection appropriés (voir 8.2.2). Porter des lunettes de protection. Le personnel doit être initié périodiquement aux dangers et mesures de protection conformément aux instructions du plan de sécurité. Respecter les restrictions d'emploi.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

PBT : Non applicable

vPvB : Non applicable

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Immédiatement absorber le liquide écoulé avec un agglomérant universel. Confier la substance absorbée aux autorités compétentes en vue de son élimination. Nettoyer le sol et les objets souillés avec beaucoup d'eau. Recueillir les petites quantités, les diluer dans de l'eau et les jeter à l'égout.

### 6.4 Référence à d'autres sections

voir les informations dans les sections 5.4, 7, 8 et 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conformément au mode d'emploi ci-joint.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original.

Classe de stockage (VCI) : 8B

Classe de pollution des eaux (DE) : 2

#### 7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients

Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit pour l'analyse.

## RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 3 g NO<sub>3-2</sub>

Substance : *acide sulfanilique* CAS No. : 121-57-3

DNEL : [inh] 1,3 mg/m<sup>3</sup>  
 DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs

TRGS 900 (DE) : AGW -  
 E/e respirable

listed in TRGS (DE) :

Substance : *poudre de zinc (stabilisée)* CAS No. : 7440-66-6

DNEL : 1 inh mg/m<sup>3</sup>  
 DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs

TRGS 900 (DE) : 0.1A / 2E mg/m<sup>3</sup>  
 E/e respirable

#### 20 mL NO<sub>3-1</sub>

Substance : *acide acétique* CAS No. : 64-19-7

DNEL : [loc, inh] 25 mg/m<sup>3</sup>  
 DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs

PNEC (eau douce) : 3,058 mg/L  
 PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

Valeur CE : [TWA] 25 / [STEL] 50 mg/m<sup>3</sup>  
 [TWA] une période de 8 heures en moyenne pondérée dans le temps, [STEL] Limite d'exposition à court terme rapportée à une période de 15 minutes

Limites d'exposition (VLCT ou VLE) : 10 ppm / 25 mg/m<sup>3</sup>

TRGS 900 (DE) : 10 mL/m<sup>3</sup> / 25 mg/m<sup>3</sup>  
 E/e respirable



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935065	VISOCOLOR alpha Nitrate 2-50 mg/l, 100 t.	Page: 6/11
Date d'impression: 12.01.2023	Date de révision: 29.09.2022	Version: 2.2.2.2

Facteur d'exposition à court-terme : 2(I), Y  
 résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus  
 SUVA(CH) MCT valeur : 10 ppm / 25 mg/m<sup>3</sup>  
 listed in TRGS (DE) : 900

Substance : 1-naphthylamine CAS No. : 134-32-7  
 TRGS 900 (DE) : 0,17 mL/m<sup>3</sup> / 1 E mg/m<sup>3</sup>  
 E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 4 (II), H  
 résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus  
 TRGS 901 (DE) : H, S  
 listed in TRGS (DE) : 900

## 8.2 Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne ventilation et aération du local, un sol résistant aux produits chimiques avec écoulement intégré et possibilité de lavage. Veiller à une propreté impeccable des lieux de travail.

### 8.2.1 Protection respiratoire

Aucune recommandation supplémentaire.

### 8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Oui, des gants selon EN 374 (temps de perméation >30 min - classe 2), en PVC, en latex naturel, en Neopren, ou en nitrile (par exemple de Ansell ou de KCL). Tous gants en latex résistants aux produits chimiques (avec code EN 374-3 classe 1) peuvent être utilisés temporairement.

### 8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Oui, des lunettes de sécurité à la norme EN 166 avec écrans latéraux intégrés ou la protection enveloppante.

### 8.2.4 Protection de la peau

Recommandée, pour qu'il ne se produise aucune contamination avec ces substances dangereuses.

### 8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Il est interdit de manger, boire, fumer, priser et stocker des aliments dans le local de travail. Passer préventivement de la crème sur les mains. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements souillés, les rincer immédiatement à l'eau claire et les faire tremper dans l'eau. Se laver méticuleusement les mains avec de l'eau et du savon en fin de repas et avant les repas ; ensuite appliquer une crème protectrice.

### 8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

## 8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

### 3 g NO<sub>3</sub>-2

a) État d'agrégation:	poudreux (solide)
b) Couleur:	grisâtre
c) Odeur:	inodore
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	5-6
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	Aucune donnée disponible
n) Coefficient de dispersion (o/e) :	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	Aucune donnée disponible
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935065

VISOCOLOR alpha Nitrate 2-50 mg/l, 100 t.

Page: 7/11

Date d'impression: 12.01.2023

Date de révision: 29.09.2022

Version: 2.2.2.2

## 20 mL NO<sub>3</sub>-1

a) État d'agrégation:	liquide
b) Couleur:	rose, rougeâtre
c) Odeur:	de vinaigre
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	2-3
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	Aucune donnée disponible
n) Coefficient de dispersion (o/e) :	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	1,03 g/cm <sup>3</sup>
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

## 9.2 Autres informations

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

**propriétés pertinentes pour les groupes de substances**

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune autre donnée disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune autre donnée disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Plus besoin.

### 10.5 Matières incompatibles

Éviter le contact avec les acides concentrés. ---

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

#### 3 g NO<sub>3</sub>-2

Substance : *acide sulfanilique*

N° CAS : 121-57-3

Canada CEPA 1999 : DSL Yes

LD50 orl rat : 12300 mg/kg

Effets aigus : Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas de contact direct avec la peau. Un contact répété, même en faible quantité, peut entraîner une sensibilisation.

Substance : *poudre de zinc (stabilisée)*

N° CAS : 7440-66-6

LD50 orl rat : > 2000 mg/kg

LC<sub>50</sub> Low ihl hmh : 0,124 mg/L/50M

LC50 ihl rat : 5,41 mg/L/4H



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valencienner Str. 11  
52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935065

VISOCOLOR alpha Nitrate 2-50 mg/l, 100 t.

Page: 8/11

Date d'impression: 12.01.2023

Date de révision: 29.09.2022

Version: 2.2.2.2

## 20 mL NO<sub>3</sub>-1

Substance : *acide acétique*  
 Canada CEPA 1999 : DSL Yes  
 LD50 orl rat : 3310 mg/kg  
 LD50 orl mus : 4960 mg/kg

N° CAS : 64-19-7

Substance : *1-naphthylamine*  
 Canada CEPA 1999 : DSL yes  
 LD50 orl rat : 680 mg/kg

N° CAS : 134-32-7

## 11.2 Autres dangers

### Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

### Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

#### 3 g NO<sub>3</sub>-2

Substance : *acide sulfanilique*  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 10178  
 Classe de stockage (VCI) : 12-13

N° CAS : 121-57-3

Substance : *poudre de zinc (stabilisée)*  
 LC50 fish/96h : 2.01 mg/L  
 EC50 daphnia/48h : 0.131 mg/L  
 EC50 pseudokirchneriella subcapitata/72h : IC50: 0.713 mg/L  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 2 N° WGK: 7325  
 Classe de stockage (VCI) : 13

N° CAS : 7440-66-6

#### 20 mL NO<sub>3</sub>-1

Substance : *acide acétique*  
 PNEC (eau douce) : 3.058 mg/L  
 PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée  
 LC50 fish/96h : [4d] 301-1000 mg/L  
 EC50 daphnia/48h : 301-1000 mg/L  
 IC50 scenedesmus quadricauda/72h : 301-1000 mg/L  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 0093  
 Coefficient de dispersion (o/e) : -0,17  
 Classe de stockage (VCI) : 8 B

N° CAS : 64-19-7

Substance : *1-naphthylamine*  
 Biotoxicité : 3/4.8-5.2/<4.0  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 2 N° WGK: 0822  
 Coefficient de dispersion (o/e) : 2,1  
 Classe de stockage (VCI) : 6.1 C

N° CAS : 134-32-7

### 12.2 Persistance et dégradabilité

pas nécessaire

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

pas nécessaire

### 12.4 Mobilité dans le sol

pas nécessaire

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
 Valencienner Str. 11  
 52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
 CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
 FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
 US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935065

VISOCOLOR alpha Nitrate 2-50 mg/l, 100 t.

Page: 9/11

Date d'impression: 12.01.2023

Date de révision: 29.09.2022

Version: 2.2.2.2

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

## 12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Prière de respecter les directives nationales pour la collecte et l'élimination de déchets de laboratoire (code de déchets 16 05 06).

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les petites quantités peuvent être mises à l'égout après forte dilution.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - 14.4 : produit non dangereux au sens de la réglementation relative au transport de marchandises dangereuses

### 14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire, que de petites quantités de substances dangereuses, que de petites quantités de cette substances

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans objet

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020  
 Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017  
 Règle techniques allemandes TRGS 200 relative à la classification et au marquage de substances, préparations et produits ; version d'octobre 2011  
 Règle techniques allemandes TRGS 201, Classification et étiquetage des activités impliquant des substances dangereuses, février 2017  
 Règle techniques allemandes TRGS 220, Aspects nationaux lors de la préparation des fiches de données de sécurité, janvier 2017  
 Règle techniques allemandes TRGS 400, Évaluation des risques pour les activités impliquant des substances dangereuses, juillet 2017  
 Règle techniques allemandes TRGS 401, Skin contact hazard - identification, assessment, action, juin 2008, état : février 2011  
 BekGS 408, Application du GefStoffV et du TRGS avec l'entrée en vigueur du règlement CLP, décembre 2009, état : janvier 2012  
 Notice/mode d'emploi MN, également sur [www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)  
 Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

pas nécessaire pour ces petites quantités

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Changements par rapport à la dernière version

en préparation

### 16.2 Libellé des phrases H et P

#### 16.2.1 Libellé des phrases H

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 16.2.2 Libellé des phrases P

P261sh	Éviter de respirer les poussières/vapeurs.
P280sh	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935065	VISOCOLOR alpha Nitrate 2-50 mg/l, 100 t.	Page: 10/11
Date d'impression: 12.01.2023	Date de révision: 29.09.2022	Version: 2.2.2.2

## 16.3 Restrictions d'emploi recommandées

L'usage de ce produit est réservé aux professionnels.  
 Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des jeunes au travail ! (94/33/CE)  
 Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et celles qui allaitent. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des mères salariées (92/85/CEE) ! Utilisé correctement, le produit ou test individuel présente un faible potentiel de dangers.

## 16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021  
 Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives  
 SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009  
 Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)  
 Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG  
 TRGS 907, Règles techniques allemandes pour la liste des substances et des causes de sensibilisation, mise à jour en novembre 2011  
 Règlement 487/ 2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)  
 Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)  
 Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)  
  
 Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (11e APT)  
 Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)  
 Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)  
 TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019  
 Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)  
 Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG  
 Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)  
 Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)  
 Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)

### révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire  
 2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE  
 2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA  
 Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE

## 16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

## 16.6 Légende / Abréviations

ADR: Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route  
 Akt: aigu  
 BTT: valeur de tolérance biologique au poste de travail  
 CAO: Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 CE: Communauté européenne  
 CLP: Classification, Labelling and Packaging  
 CMR: cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction  
 Corr: corrosif, caustique  
 DCO: demande chimique en oxygène  
 CSCL: Chemical Substance Control Law (Jp)  
 Dam: dommageable  
 DNEL: Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)  
 derm: dermique  
 EC10: Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés  
 N° CE: Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances  
 EmS: Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires  
 fish: poisson (non spécifié)



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
 Valencienn Str. 11  
 52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com  
 CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com  
 FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com  
 US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935065

VISOCOLOR alpha Nitrate 2-50 mg/l, 100 t.

Page: 11/11

Date d'impression: 12.01.2023

Date de révision: 29.09.2022

Version: 2.2.2.2

GHS:	GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
gpg:	cochon d'Inde
ICAO:	International Civil Aviation Organization
ihl:	inhalé
intrav:	intraveineux
IMDG:	International Maritime Dangerous Goods Code
ipt:	intrapéritonéale
ISHL:	Industrial Safety and Health Law (Jp)
LC50:	concentration mortelle 50%
LD50:	dose létale 50%
leuciscus idus:	poisson, ide, orfe
MCT:	concentration maximale sur le lieu de travail
Met:	métal
mus:	souris
Muta:	mutagène
NIOSH:	National Institute for Occupational Safety and Health (US)
NRD:	pas rapidement dégradable
Karz:	cancérigène
onchorhynchus mykiss:	poisson, truite arc-en-ciel
orl:	oralement
OSHA:	Occupational Safety and Health Administration (US)
PAX:	marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers
PBT:	substance persistante, bioaccumulable et toxique
pH:	PH
pimphales promelas:	poisson, tête-de-boule américaine
PNEC:	Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)
PROC 15:	Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'
PRTR:	Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)
PVC:	chlorure de polyvinyle
quail:	oiseau, caille
rat:	rat
rbt:	lapin
RD:	rapidement dégradable
RE:	exposition répétée
REACH:	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
REF:	numéro d'article
Reg-Nr:	numéro d'enregistrement
Repr:	nuisible à la reproduction
Resp:	respiration
RIP:	REACH Implementations Projects
SDS:	fiche de données de sécurité
SE:	exposition unique
scu:	sub cutan
Sens:	sensibilisant
STOT:	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC:	Substance extrêmement préoccupante
t/a:	tonnes par an
TCCA:	Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)
Tox:	toxique
TSCA:	The Toxic Substances Control Act (US)
TWA:	Pondérée dans le temps
TRGS:	Règles techniques (DE)
UE:	Union européenne
VLCT:	valeur limite d'exposition à court terme
VME:	valeurs limites de moyenne d'exposition
vPvB:	substance très persistante et bioaccumulable

## 16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
 Valencienn Str. 11  
 52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com  
 CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com  
 FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com  
 US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com